

Suresnes mobilise ses habitants pour réaliser son atlas de la biodiversité

LES RENDEZ-VOUS

Conférence de lancement de l'Atlas de la biodiversité

*Jeudi 16 mars - 18 heures
Médiathèque, 5 rue Ledru-Rollin*

Balade Nature

Visite du parc des Landes et/ou du
parc départemental du Mont-
Valérien

Vendredi 14 avril – 17 heures

Balade Nature

Sortie de 2 heures au parc
départemental du Mont-Valérien

Mardi 25 avril – 14 heures

Formation science participative

Public familial - Plantes sauvages,
rues, pieds d'arbres, trottoirs,
pelouses.

*Mercredi 10 mai – 16 heures
Départ du MUS, 1 place de la gare
de Suresnes-Longchamp*

Formation science participative

Public adulte Formation à
l'observation Papillons (jardins
privés, publics, balcons).

*Jeudi 1er juin – 18 heures à
19 heures Parc du Château*

CONTACT

Arnaud LEVY

01 41 18 15 52 / 06 28 81 11 96

alevy@ville-suresnes.fr

Cette démarche cherche à impliquer l'ensemble des acteurs de la commune au travers d'actions de terrain participatives.

Soucieuse de préserver son patrimoine naturel et de le placer au cœur de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la Ville de Suresnes lance son atlas de la biodiversité communale.

Pour ce faire, elle souhaite impliquer l'ensemble des acteurs de la commune : élus, associations, entreprises, agents communaux, enseignants, partenaires tels que bailleurs sociaux, RATP et SNCF... et en premier lieu ses habitants.

Ceux-ci sont invités à participer à la constitution des inventaires de terrain de la faune ou de la flore qui permettront le suivi d'espèces ou d'habitats et la production de cartographie d'enjeux de biodiversité.

Afin de faire participer les habitants et de mobiliser largement autour des enjeux de biodiversité, la Ville met en place des « Balades Nature » et des formations à des protocoles de sciences participatives.

D'autres publics seront formés aux protocoles de science participative, dans le cadre de cet Atlas de la biodiversité, notamment les agents des Parcs et Jardins qui peuvent intégrer des pratiques respectueuses du cycle de la faune et la flore ou des enseignants volontaires afin qu'ils puissent mettre en œuvre ces actions auprès des enfants au sein des écoles.

L'atlas de la biodiversité est un inventaire des milieux et des espèces animales et végétales présents sur un territoire, visant à intégrer au mieux les enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement.

Il doit permettre de mieux connaître et valoriser le patrimoine naturel communal et, à terme, de préserver ou restaurer des continuités écologiques et des réservoirs de biodiversité à travers la ville : végétalisation en pleine terre, zones humides (bassins, noues...), utilisation raisonnée de l'éclairage public, etc....

